

Auditeur libre



L'inscription de l'auditeur libre dans une formation n'est pas de droit

La décision est prise par le président de l'université sur avis motivé du directeur de collège. Vous pouvez vous procurer le modèle de demande d'autorisation d'inscription en tant qu'auditeur libre UPPA.

[!\[\]\(c3d993ca47bfe2a953c700506ce31fa0_img.jpg\) Télécharger la demande d'autorisation d'inscription en auditeur libre \(pdf - 390 Ko\)](#)

Si l'autorisation est accordée, vous devrez la joindre au dossier d'inscription qui doit être complété et retourné auprès du même service.

Le montant est de 184€ pour l'année universitaire 2020-2021.